



TRAVAUX-URBANISME

Circulation interdite sur la digue de la Mègle

Publié le vendredi 03 février 2017



METROPOLE
AIX-MARSEILLE
PROVENCE

Conseil de Territoire
Istres Ouest Provence

GAGNERAUD

CONSTRUCTION

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Maître d'œuvre



Collaborateurs



- Parcours Nord 2,9 km (boucle 3,5 km impossible)
- Boucle Sud 4,5 km
- Tronçon fermé interdit au public
- Circulation de Véhicules et Engins de chantier
- Vous êtes ici

Travaux sur la digue

Les travaux consistent à réaliser un ouvrage hydraulique au niveau de la digue séparant l'étang de l'estomac du canal de ceinture. Cette liaison hydraulique alimentera le sud de l'étang et les Salins à Fos-sur-Mer. Ce passage d'eau permettra entre autres de réguler le niveau d'eau de la partie Nord de l'étang de l'estomac, de limiter l'eutrophisation du canal et de pouvoir gérer les arrivées d'eau pour favoriser la nidification.

Les travaux se dérouleront du **16 Janvier au 16 Mars 2017**.

Durant cette période, seuls les itinéraires mentionnés ci-après sont autorisés.

En raison des travaux actuellement en cours, et en vertu des arrêtés municipaux 2017-06 et 2017-07, nous vous rappelons que la circulation est interdite sur la digue de la Mègle.

Nous vous remercions de respecter les limites des travaux signalées par des barrières, afin de ne pas vous mettre en danger et gêner les activités des entreprises.

Les travaux s'achèveront au plus tard le 24 mars 2017. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre civisme.

Pour en savoir plus sur [les travaux de la digue de la Mègle](#)



MAIRIE DE FOS-SUR-MER
AVENUE RENÉ CASSIN BP 5
13771 FOS-SUR-MER CEDEX
TÉL.: **0442 47 70 00**

<http://www.fosurmer.fr/commun/actualites-109/circulation-interdite-sur-la-digue-de-la-megle-2206.html?cHash=87d85cba29be22a577c77fef980ab831>